

Accueillir des migrant.e.s

DES MUNICIPALITÉS QUI AGISSENT

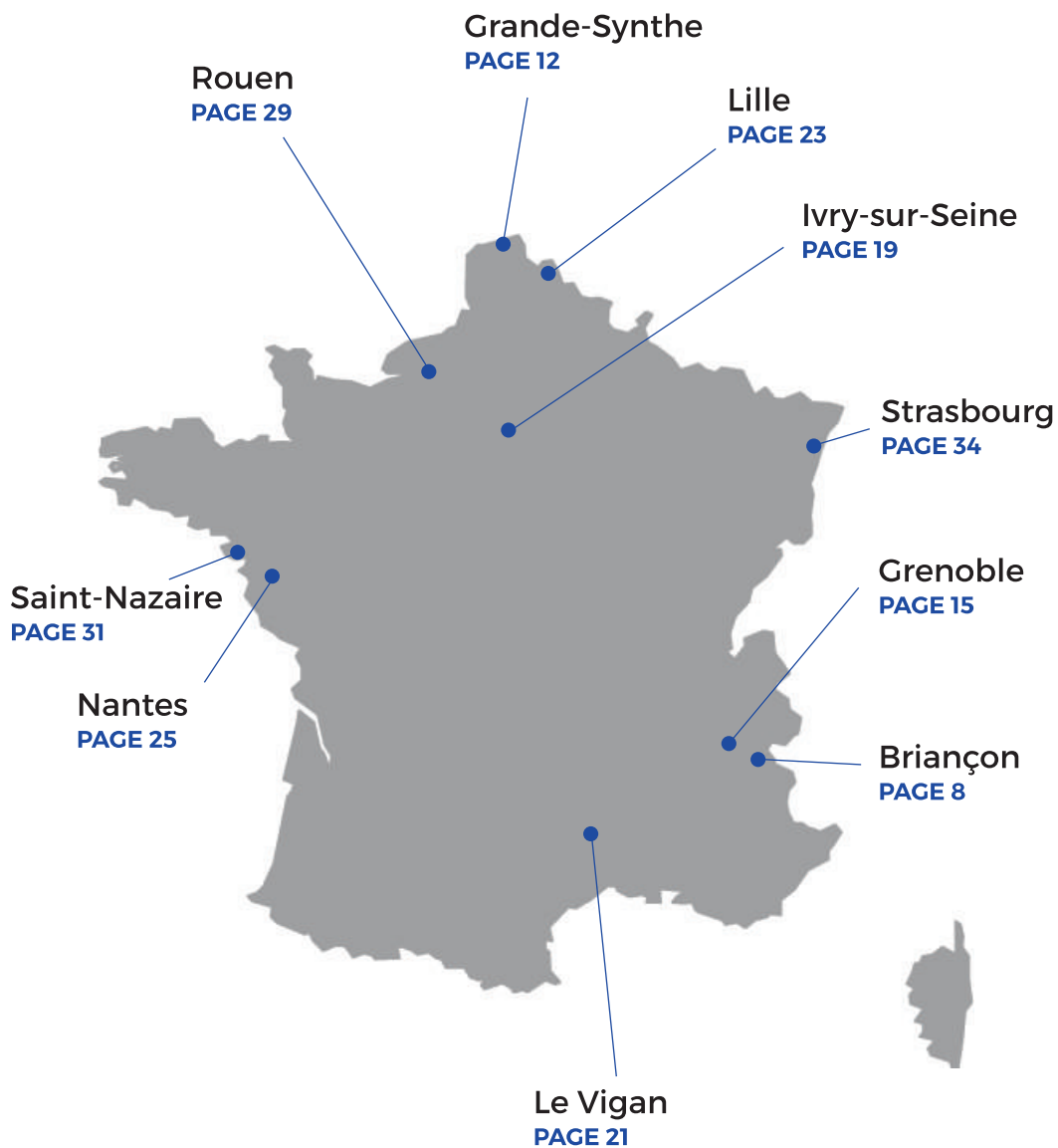
ORGANISATION POUR
UNE CITOYENNETÉ UNIVERSELLE



Accueillir des migrant.e.s

**DES
MUNICIPALITÉS
QUI AGISSENT**

L'action de dix communes françaises



Politique d'accueil : comment font-ils ailleurs ?

New-York, États-Unis

PAGE 40

Riace, Italie

PAGE 43

São Paulo, Brésil

PAGE 38

Quand les villes agissent
ensemble : les réseaux
pour s'organiser

PAGE 45

Les villes sont en première ligne dans l'accueil des migrants. Qu'elles constituent l'étape obligée d'un long périple ou une destination finale pour retrouver des proches, pour chercher du travail et pour se loger, leurs élus doivent faire face, au quotidien, aux défis de l'accueil. Et ce, du dénuement le plus total de nouveaux arrivants n'ayant que la rue pour habiter, à l'insertion économique, sociale et culturelle de réfugiés, malgré la longueur et l'incertitude des procédures de droit d'asile.

- ✨ **Répondre** à l'afflux de personnes sans abri et à l'installation de campements informels ;
- ✨ **Orienter** les demandeurs d'asile vers les structures et administrations adéquates ;
- ✨ **Accompagner** les jeunes mineurs isolés comme les familles réfugiées ;
- ✨ **Scolariser** les enfants et permettre aux parents d'apprendre la langue ;
- ✨ **Garantir** le respect des droits fondamentaux et des besoins vitaux tout en maintenant le « vivre ensemble »...

Tels sont, chaque jour, les défis concrets qui se posent.



Ce livret présente dix exemples de communes françaises, petites ou grandes, mais toutes volontaristes en matière de politique d'accueil innovante : de Grande-Synthe qui a mis en place, avec l'aide d'organisations humanitaires, le premier camp de réfugiés répondant à des normes sanitaires dignes, au Vigan, qui s'inscrit dans sa longue tradition d'accueil pour revitaliser son territoire ; De Nantes, Saint-Nazaire ou Strasbourg, qui expérimentent de véritables politiques d'insertion, à Grenoble qui dédie un festival culturel aux migrants et tente de coordonner les élans de solidarité. Ces villes sont parfois confrontées aux entraves des représentants de l'État qui jugent les actions trop accueillantes comme à Rouen. A l'inverse, elles bénéficient le plus souvent du soutien d'une société civile ouverte et dynamique sur laquelle s'appuyer, comme à Briançon.

Le livret ne s'arrête pas à la France. Il décrit l'expérience de villes à l'international : São Paulo au Brésil et son conseil participatif ouvert aux migrants, New York aux Etats-Unis et sa carte d'identité municipale, Riace en Italie, porte ouverte sur la Méditerranée. Toutes ces villes ciblent un même enjeu :

Comment accueillir malgré des politiques nationales hostiles, voire xénophobes, et pérenniser ces actions dans le temps, au-delà des alternances politiques.





Briançon

« Refuser de laisser des gens mourir dans la neige »

13 000 habitant.e.s

PAYS DU GRAND BRIANÇONNAIS : 35 600 habitant.e.s

MAIRE : Gérard Fromm (DVG)

Le Briançonnais (Hautes-Alpes) dont Briançon est la ville principale, est frontalier avec le Val de Susse qui débouche sur l'agglomération de Turin, située à une centaine de kilomètres. Depuis deux ans, le Briançonnais est le théâtre de l'augmentation des passages de la montagne frontalière par des exilé.e.s en provenance d'Italie. La plupart d'entre eux.es tentent de franchir le col de l'Échelle, à 1762 m d'altitude, pour entrer en France. Le recours à cette nouvelle « route » par les migrant.e.s est dû en partie à l'impossibilité pour les personnes d'entrer en France par Vintimille, sur le littoral, et la Vallée de la Roya au nord de Menton.

Les forces de l'ordre y exercent une répression sévère à l'encontre des personnes en migration et celles et ceux qui les aident. Le collectif Roya Citoyenne, dont Cédric Herrou (agriculteur apportant son aide aux exilé.e.s et accusé de « délit de solidarité ») est le membre le plus connu, alerte depuis de nombreux mois sur les violations de droits perpétrées dans la région¹ (par exemple le renvoi en Italie des mineur.e.s isolé.e.s).

LE COLLECTIF « TOUS MIGRANTS »

Dans le Briançonnais, le mouvement « Tous Migrants » est né spontanément en septembre 2015 pour exprimer l'indignation collective face au drame humanitaire des migrants en Europe, de la Méditerranée jusqu'à Calais. Désormais structuré en association, le collectif Tous Migrants a recensé plus de 1500 passages depuis le 1^{er} septembre 2017 au sein de la structure d'hébergement d'urgence qu'il a ouvert à Briançon fin juillet. « 416 arrivées en septembre 2017, 445 en octobre, 335 en novembre et 231 en décembre »,

¹ — Cf. <http://www.roya-citoyenne.fr/>

détaille Michel Rousseau, l'un des membres fondateurs. Tenter le passage du col de l'Echelle enneigé en hiver peut se révéler très risqué pour des migrant.e.s qui ne sont pas du tout équipés pour la montagne et le froid. En 2016, deux personnes avaient dû être amputées, victimes d'hypothermie.

APPUI À L'OUVERTURE DE CENTRES D'HÉBERGEMENT

La ville de Briançon se positionne officiellement comme ville d'accueil en septembre 2015, et reçoit début novembre une vingtaine de migrant.e.s venu.e.s de Calais après avoir ouvert un CAO puis un centre d'accueil pour demandeur.se.s d'asile (CADA). « Sur ce territoire, vous êtes les bienvenus. L'an dernier, j'avais décerné aux demandeurs d'asile arrivés de Calais quelques mois plus tôt le titre de « Citoyens d'honneur de la Ville ». Cette année, la société civile s'engage et la mairie va plus loin avec la célébration d'un parrainage républicain », déclare son maire Gérard Fromm (avril 2017).

Face à une situation extrêmement urgente, la ville de Briançon réagit et apporte son aide aux militant.e.s et associations gérant les arrivées de ces personnes dans la région. Les ressources existantes en termes d'hébergement ne suffisant plus, un lieu d'accueil d'urgence ouvre dans l'ancienne caserne des secouristes en montagne, inoccupée. Pour gérer les entrées et sorties, une nouvelle association de bénévoles est créée : la Coordination réfugiés solidaires (CRS), soutenue par Médecins du monde. La mairie de Briançon a mis à disposition un autre lieu, où des logements vides peuvent abriter une dizaine de personnes.

DES « ALERTES PLAIDOYERS » DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DES ÉLUS

Mi-mars 2017, deux personnes exilées dans les Hautes-Alpes sont informées par l'administration française qu'elles doivent retourner déposer leur demande en Italie. **Les citoyen.ne.s, associations et élu.e.s se mobilisent ensemble** contre l'application de cette décision à travers des « alertes plaidoyer » qui prennent différentes formes. Fin mars 2017, **une lettre cosi-**

L'action de dix communes françaises

Briançon

Grande-Synthe

Grenoble

Ivry-sur-Seine

Le Vigan

Lille

Nantes

Rouen

Saint-Nazaire

Strasbourg

Politique d'accueil : comment font-ils ailleurs ?

São Paulo, Brésil

New-York, États-Unis

Riace, Italie

gnée du député Joël Giraud, des maires de Briançon et Guillestre, et des associations MJC et Tous Migrants, est envoyée au Président de la République, au Premier ministre et au ministre de l'Intérieur. Dans le même temps, le mouvement citoyen Tous Migrants lance **une lettre-pétition destinée au Préfet des Hautes-Alpes**. Elle lui est remise après avoir recueilli près de 2000 signatures ; le 16 avril, **l'opération « Tous aux Cols »** organisée par Tous Migrants rassemble 320 participants au col du Montgenèvre autour d'un pique-nique convivial : parmi eux, des habitants et saisonniers, des collectifs citoyens et de nombreux élus.

Deux jours après, une lettre-film à l'intention du Préfet est diffusée sur les réseaux sociaux. **Une vidéo tendant le micro à des exilé.e.s, des bénévoles, des représentant.e.s associatifs et au maire de Briançon est**

réalisée pour alerter les autorités sur les conséquences désastreuses de l'application des accords de Dublin sur notre territoire. Le 24 avril suivant, Gérard Fromm célèbre **une cérémonie de parrainage républicain** inédite à l'initiative du mouvement citoyen Tous Migrants et de la Maison de la jeunesse et de la culture (MJC) et de la Mission départementale d'accueil des personnes étrangères. Une trentaine de citoyen.ne.s se portent volontaires pour devenir parrains et marraines de trente exilé.e.s hébergé.e.s dans le Briançonnais.

« Je préfère être inculpé pour avoir transporté des étrangers que pour non-assistance à personne en danger. Dans nos montagnes, il n'y a pas de passeurs, mais des citoyens qui refusent de laisser des gens mourir dans la neige. Si l'État pense militariser le Briançonnais, comme il le fait dans la vallée de la Roya, il faut qu'il sache que la population ne laissera pas faire. Pour les montagnards, les cols sont des lieux de passage, pas des frontières », explique ainsi Jean-Paul Borel, conseiller municipal Front de gauche de Briançon. La grande inconnue reste la façon dont vont réagir les autorités préfectorales à l'augmentation des arrivées sur le Briançonnais. Le front d'élue.s régionaux.les qui s'est formé, et très en lien avec la société

« Je préfère être inculpé pour avoir transporté des étrangers que pour non-assistance à personne en danger. Dans nos montagnes, il n'y a pas de passeurs, mais des citoyens qui refusent de laisser des gens mourir dans la neige. Si l'État pense militariser le Briançonnais, comme il le fait dans la vallée de la Roya, il faut qu'il sache que la population ne laissera pas faire. Pour les montagnards, les cols sont des lieux de passage, pas des frontières »,

explique ainsi Jean-Paul Borel, conseiller municipal Front de gauche de Briançon.

civile, a d'ores et déjà opposé plusieurs fin de non-recevoir aux décisions de la préfecture. Le contexte sera sans doute de plus en plus difficile au fur et à mesure de l'intensification des arrivées dans la région. Bien qu'encore timide, la dénonciation par les collectivités territoriales des décisions auxquelles elles ne souscrivent pas témoigne d'une implication et d'un investissement fort des élu.e.s en faveur de l'accueil.

L'action de dix communes françaises

Briançon

Grande-Synthe

Grenoble

Ivry-sur-Seine

Le Vigan

Lille

Nantes

Rouen

Saint-Nazaire

Strasbourg

Politique d'accueil : comment font-ils ailleurs ?

São Paulo, Brésil

New-York, États-Unis

Riace, Italie



Grande-Synthe

Le premier camp de réfugié.e.s répondant aux normes du HCR

23 406 habitant.e.s

MAIRE : Damien Carême (EELV)

Grande-Synthe, située dans le département du Nord en région Haut de France, est la principale ville de la périphérie de Dunkerque dont elle abrite une partie du port. Son taux de chômage est trois fois supérieur à la moyenne nationale (28 % de la population active au chômage et 1/3 de la population vivant sous le seuil de pauvreté). Son maire porte une politique écologique et sociale volontariste (énergies renouvelables, université populaire, gratuité des transports en commun, préservation de la biodiversité...).

Grande-Synthe, à proximité du Calais, territoire hôte de la frontière britannique depuis le traité du Touquet en 2003 et la mise en service de l'Euro-tunnel, est devenue **un point d'ancrage** pour de nombreuses personnes qui tentent de se rendre vers l'Angleterre. L'Etat interdisant désormais toute forme de camp humanitaire, les milliers de migrants qui souhaitent passer outre-Manche attendent cette opportunité dans les forêts et les champs alentours, dans des conditions inhumaines. Cette situation n'a, pour l'instant, toujours pas trouvé d'issue.

La ville de Grande-Synthe a dû gérer sur sa commune l'arrivée, depuis l'été 2015 et la fermeture définitive de la frontière de Calais, d'un nombre conséquent de migrant.e.s cherchant à se rendre en Angleterre. Ces personnes ont représenté jusqu'à dix pour cent de la population locale en décembre 2016. Face au refus d'agir exprimé par l'État, la municipalité s'est battue pour mettre en place, avec Médecin sans Frontières (MSF), un camp d'accueil pour ces personnes.

UN CAMP D'ACCUEIL FINANCÉ PAR MÉDECINS SANS FRONTIÈRES

Le camp est créé en mars 2016 à la Linière, une zone en marge de la ville, sur l'impulsion de la municipalité, suite à des discussions avec Médecin sans Frontières (MSF), mais contre l'avis de la préfecture. Les financements sont essentiellement apportés par MSF, mais la municipalité escompte un financement possible de l'Union Européenne. 2,5 millions d'euros sont dépensés pour la création du camp et le budget de fonctionnement est estimé à 4 millions, pour environ un millier de réfugié.e.s accueilli.e.s.

L'objectif est de leur offrir **un espace de vie propre et sec, un accès gratuit aux soins et aux besoins de base tels que l'eau potable, la nourriture et les produits d'hygiène, et de créer un environnement sûr et sécurisé, permettant aussi aux résident.e.s d'entrer et sortir librement.** Le fonctionnement du camp était assuré par environ 120 bénévoles (coordonnés par l'association Utopia 56, mandatée par la mairie). Constitué de cabanons en bois de 8 à 10m² chacun et destinés à recevoir 4 personnes, il est équipé de sanitaires, de cuisines collectives, d'espaces de sociabilité. Des soins médicaux sont assurés par Médecins du Monde, Médecins sans frontières, Gynécologie sans frontières et la Croix-Rouge. Les enfants sont scolarisés dans la commune de Grande-Synthe.

À compter de juin 2016, les frais de fonctionnement sont pris en charge par l'État qui a mandaté une association prestataire, l'Association des Flandres pour l'enfance, la jeunesse et l'insertion (AFEJI) pour remplacer Utopia 56 dans la gestion du camp. Malheureusement les restrictions se multiplient, et les pressions répétées de l'État pour limiter les accès au camp provoquent des tensions.

En octobre 2016, la population du camp est d'environ 850 personnes. Après le démantèlement du bidonville de Calais, la surpopulation du camp – plus de 1250 personnes – crée de fortes tensions, engendrant la dégradation d'infrastructures, et dégradant les relations entre les communautés, du fait notamment de la promiscuité et de l'infiltration de réseaux mafieux de passeurs. Un incendie détruit finalement le camp le 10 avril 2017 et met fin à cette expérience.

Tout au long du processus de construction mais également de gestion du camp, la mairie de Grande-Synthe a mis en œuvre une concertation avec la société civile et a veillé, en particulier, à organiser de régulières réunions d'information et d'échanges. Après la destruction du camp de la Linière, de nombreuses familles sont revenues s'installer sur le territoire de Grande-Synthe. Un camp de fortune s'est créé au bois du Puythouck, où des familles

L'action de
dix communes
françaises

Briançon

Grande-Synthe

Grenoble

Ivry-sur-Seine

Le Vigan

Lille

Nantes

Rouen

Saint-Nazaire

Strasbourg

Politique
d'accueil :
comment font-ils
ailleurs ?

São Paulo, Brésil

New-York, États-Unis

Riace, Italie

Aucune solution pérenne et soutenable n'a pour le moment émergé des négociations locales entre associations et élu.e.s ou autorités préfectorales, ni des initiatives de discussion avec le ministère de l'Intérieur, face à la situation à Calais, Dunkerque, Grande-Synthe ou Norrent-Fontes (plus au sud, près de Béthune, où de nouveaux campements sont apparus). La présence des migrant.e.s en France est assimilée à un risque sécuritaire par l'actuel gouvernement . Les violences perpétrées contre les migrant.e.s par les forces de l'ordre se sont multipliées, obligeant associations locales et organisations humanitaires à protester de plus en plus vivement.

vivent dans des conditions sanitaires dénoncées maintes fois par le maire de Grande-Synthe qui ne cesse d'appeler l'État à intervenir. Suite à une rencontre avec le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb en septembre 2017, ce dernier réitère son refus de reconstruire de manière permanente tout espace structuré d'accueil, invoquant le risque de créer « **des points de fixation** ».

Le camp informel est régulièrement évacué par des forces de l'ordre mandatées par la Préfecture. Les personnes sont redirigées vers des CAO (centres d'accueil d'orientation, créés fin 2015), mais nombreuses sont celles qui reviennent dans la région, selon Marie Le Ray, de la Plateforme de services aux migrants. Elles espèrent se rendre en Angleterre, souvent car des membres de leurs familles y demeurent, et ne souhaitent pas demander l'asile en France.



Grenoble

Coordonner l'élan de solidarité

162 780 habitant.e.s

AGGLOMÉRATION : 690 500 habitant.e.s

MAIRE : Eric Piolle (EELV)

Par sa proximité avec l'Italie, la ville constitue une étape fréquemment marquée pour se rendre ailleurs en France, ou vers l'Angleterre. De par sa position géographique, Grenoble a d'ailleurs **une longue tradition d'accueil**. Les relations de coopération entre les citoyen.ne.s et la ville sont anciennes. Le tissu associatif de Grenoble et sa région est dense et dynamique. L'inclusion de ces acteur.rice.s par la municipalité dans la construction des politiques d'accueil et d'intégration ont établi un lien de confiance et de partenariat dans la gestion des situations auxquelles sont confrontés le territoire et ses habitant.e.s.

Comme ailleurs, les défis ne manquent pas : **le bras de fer avec l'État sur la mobilisation de moyens d'hébergement s'avère long et compliqué dans une ville où le bâti disponible est rare**. Des situations d'extrême précarité découlent ainsi de l'insuffisance de dimensionnement de l'hébergement d'urgence (3000 places disponibles), avec l'établissement de campements spontanés pour pallier l'absence de solution. Pour héberger les demandeurs d'asile et les sans abris, il manquerait 3500 places².

La politique de la ville de Grenoble est guidée par plusieurs principes : une gouvernance démocratique qui s'appuie sur un pouvoir citoyen indépendant et inclusif ; des services publics protecteurs et une promotion de l'égalité des droits ; des mesures écologiques pour vivre et consommer mieux. Le mot d'ordre de la coalition élue depuis 2014 est « **Une ville pour tous** ». Ainsi, la question de l'accueil est associée à celle de la solidarité ; et celle de l'intégration est adossée à celles de l'émancipation et de la citoyenneté.

2 — Rapport sur l'hébergement d'urgence en février 2017, Diaconat protestant de Grenoble : <http://www.diaconat-grenoble.org/rapport-sur-lhebergement-durgence-en-fevrier-2017/>

L'action de dix communes françaises

Briançon

Grande-Synthe

Grenoble

Ivry-sur-Seine

Le Vigan

Lille

Nantes

Rouen

Saint-Nazaire

Strasbourg

Politique d'accueil : comment font-ils ailleurs ?

São Paulo, Brésil

New-York, États-Unis

Riace, Italie

UN CONSEIL CONSULTATIF POUR LES RÉSIDENTS ÉTRANGERS

Partant du constat que les citoyen.ne.s résident.e.s étranger.e.s – habitant, vivant, étudiant, travaillant... participant à la vie de la cité – ne bénéficient pas du droit de vote et d'éligibilité et considérant ce fait comme un déficit démocratique, le conseil municipal décide en 1999 de créer le Conseil consultatif des résidents étrangers grenoblois (CCREG). Instance de démocratie participative et lieu de convergence multiculturelle, il doit permettre de produire une réflexion collective et des avis qui viennent enrichir les politiques publiques locales.

Ce conseil est co-présidé par un élu et un habitant. Ses membres sont composés des résident.e.s grenoblois.e.s non-français.e, des personnes nouvellement naturalisées, des associations œuvrant dans le champ du droit des étrangers et de l'intégration et des associations communautaires. Le conseil travaille notamment sur la question du droit de vote, la coopération décentralisée ou la lutte contre les discriminations. À la demande du maire ou de sa propre initiative, le conseil réfléchit sur les projets de la ville et sur les sujets concernant tous les grenoblois-e-s, dont les résidents étrangers. À l'issue de cette réflexion collective, les avis sont remis au Conseil municipal, où ils seront débattus.

LA PLATEFORME MIGRANTS : COORDONNER L'ÉLAN DE SOLIDARITÉ

En 2015, la ville de Grenoble prend clairement position vis-à-vis de l'accueil des personnes exilées et se déclare « ville solidaire », entendant s'afficher comme une terre d'accueil et organiser les élans concrets de solidarité sur son territoire. Elle lance alors la « Plateforme migrants » et un site Internet dédié (<http://www.solidarites-grenoble.fr/>). Cette plateforme se veut un outil de coordination pour, d'une part, recueillir les propositions d'aide et de solidarité des habitant.e.s (hébergement, assistance juridique, don de vêtements, cours de langue...) et, d'autre part, recenser les besoins des acteur.rice.s sur le terrain, notamment associatifs, en lien avec le Centre communal d'action sociale (CCAS), pour ainsi les mettre en relation. En dix mois, ce dispositif permet de recueillir 350 propositions d'engagement (volontariat, aide au soutien scolaire, hébergement, etc.) et d'héberger une trentaine de personnes.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DES MIGRATIONS

À l'initiative du collectif Migrants en Isère, un regroupement de 16 associations³ de défense des droits des étrangers.e.s, les premiers états généraux des migrations ont été organisés en décembre 2016. Des propositions sont consignés dans des cahiers de doléances afin de les soumettre aux élu.e.s en vue d'une expérimentation sur le terrain. Ces états généraux servent aussi à mettre en débat la notion d'hospitalité et à retracer les expériences et les conditions qui ont permis aux migrant.e.s d'hier de vivre aujourd'hui en France et de contribuer à son développement économique et culturel. La ville s'est impliquée dans cette initiative et a permis une mise en commun extrêmement riche et « une connaissance beaucoup plus fine des actions menées par les différents départements de la ville », selon le Directeur de l'action internationale et européenne de la ville de Grenoble.

« Une connaissance beaucoup plus fine des actions menées par les différents départements de la ville »,

selon le Directeur de l'action internationale et européenne de la ville de Grenoble.

LE FESTIVAL MIGRANT'SCÈNE

Ce festival, organisé par La Cimade chaque année depuis 2006 dans plus de 55 villes en France, est l'occasion de parler des migrations, d'interroger les politiques mises en oeuvre, et de remettre à l'honneur l'hospitalité comme fondement de notre société et de notre rapport à l'Autre⁴. La ville de Grenoble et la métropole Grenoble-Alpes sont partenaires de ce festival. L'ouverture de l'édition 2016 du festival s'est d'ailleurs tenue dans le Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville. C'est également à l'occasion de ce festival que se déroule les cérémonies de parrainage citoyen.

³ — Amicale du Nid, Amnesty International, APPART, Apardap (Association de Parrainage Républicain des Demandeur.se.s d'Asile et de Protection, Association Saint-Paul, La Cimade, Cuisine sans frontières, Diaconat Protestant, Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Grenoble (IDH), Ligue des Droits de l'Homme (LDH), Médecins du Monde, la Pastorale des Migrants, La Rencontre, Roms-action, Secours Catholique, Un toit pour tous.

⁴ — Présentation du Festival Migrant'Scène, La Cimade, URL :

<http://www.festivalmigrantscene.org/un-festival-engage/presentation-du-festival/>

L'action de dix communes françaises

Briançon

Grande-Synthe

Grenoble

Ivry-sur-Seine

Le Vigan

Lille

Nantes

Rouen

Saint-Nazaire

Strasbourg

Politique d'accueil : comment font-ils ailleurs ?

São Paulo, Brésil

New-York, États-Unis

Riace, Italie

LES PARRAINAGES CITOYENS

L'association grenobloise « de parrainage républicain des demandeur.se.s d'asile et de protection » (Apardap) propose de contribuer au bon accueil des étrangers et à la défense de l'acquis républicain que constitue le droit d'asile, en instituant et en encadrant une relation de parrainage individualisé. Le rôle du parrain est d'accompagner et de soutenir son.ssa filleul.e dans les démarches qui jalonnent la demande d'asile ou de séjour.

« Le parrainage, c'est un accompagnement d'un demandeur d'asile, d'un débouté du droit d'asile ou de tout migrant ayant besoin de protection, à trois niveaux : dans les démarches administratives, sur le chemin de l'intégration et sur le plan affectif », explique Patricia L'Écolier, présidente de l'Apardap. Parmi les 250 parrains et marraines actifs en Isère (en 2016), on compte le maire de Grenoble.

« Le parrainage, c'est un accompagnement d'un demandeur d'asile, d'un débouté du droit d'asile ou de tout migrant ayant besoin de protection, à trois niveaux : dans les démarches administratives, sur le chemin de l'intégration et sur le plan affectif », explique Patricia L'Écolier, présidente de l'Apardap.

LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC GRENOBLOIS

Au-delà de ces initiatives, l'action de la ville en faveur du multiculturalisme se veut transversale. A l'école, des déjeuners à thème dans les cantines scolaires sont organisés, accompagnés d'activités participatives et pédagogiques, à l'exemple d'un repas irako-syrien visant à expliquer le trajet des personnes venant de ces territoires. Dans le cadre de sa politique culturelle, la ville soutient les productions de collectifs d'artistes (chorégraphie, écriture, documentaire, théâtre...) travaillant sur la thématique des migrations, ou intégrant les migrant.e.s dans les processus artistiques. Enfin, la municipalité intègre systématiquement, dans les événements grands publics, des éléments relatifs aux migrations. Par exemple, lors de la Fête des tuiles, en juin, à laquelle participent des dizaines de milliers de personnes, un espace est animé par les migrant.e.s.



Ivry-sur-Seine

Hébergement d'urgence et économie locale

59 800 habitant.e.s

MAIRE : Philippe Bouyssou (PCF)

Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) fait partie de la métropole du Grand Paris. Comme de nombreuses villes de la Petite Couronne, proche de Paris, la ville, multiculturelle et métissée, accueille de nombreuses personnes et familles en migration, souhaitant faire étape, ou bien désireuses d'effectuer les démarches d'installation. La mairie de Paris a proposé à Ivry-sur-Seine

d'installer un lieu d'hébergement provisoire pour 350 personnes,

sur le site d'une ancienne usine. « Je ne me suis pas senti humainement le droit de m'opposer à sa proposition. Quand un projet permet d'apporter des réponses dignes sur un tel sujet, on ne peut que saisir l'occasion », a réagi le maire. Le centre, géré par Emmaüs Solidarités, ouvre ses portes en janvier 2017. Sur les 11 millions d'euros qu'a coûté l'installation du centre, 80 % sont apportés par la Mairie de Paris, et le reste par l'État. Aujourd'hui, l'État paye l'intégralité des frais de fonctionnement.

UN CENTRE D'HÉBERGEMENT PRIVILÉGIANT LES EMPLOIS LOCAUX

Ce dispositif d'hébergement d'urgence est destiné à accueillir des familles, souvent avec des enfants et monoparentales. La création du centre d'hébergement bénéficie également à des familles précaires d'Ivry. « J'ai obtenu que cinquante Ivryens vivant dans les vingt-neuf « spots d'extrême précarité » identifiés sur notre commune puissent être hébergés et suivis dans ce futur centre. À mon sens, ce sont eux aussi des réfugiés, même s'ils n'en ont pas le statut juridique proprement dit », a expliqué le maire Philippe Bouyssou.

L'action de dix communes françaises

Briançon

Grande-Synthe

Grenoble

Ivry-sur-Seine

Le Vigan

Lille

Nantes

Rouen

Saint-Nazaire

Strasbourg

Politique d'accueil : comment font-ils ailleurs ?

São Paulo, Brésil

New-York, États-Unis

Riace, Italie

Autre garantie exigée par la municipalité : une priorité accordée aux Ivryen.ne.s dans l'embauche du personnel travaillant dans le centre. 80 personnes salariées et 120 bénévoles permettent aujourd'hui au centre de fonctionner.

Environ 1200 personnes sont passées par ce centre d'hébergement, venant majoritairement du camp spontané établi Porte de la Chapelle, près de la Gare du Nord, à Paris, avant d'être orientées vers des CAO ou des CADA.

« J'ai obtenu que cinquante Ivryens vivant dans les vingt-neuf "spots d'extrême précarité" identifiés sur notre commune puissent être hébergés et suivis dans ce futur centre. À mon sens, ce sont eux aussi des réfugiés, même s'ils n'en ont pas le statut juridique proprement dit », a expliqué le maire Philippe Bouyssou.

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À L'ACCÈS AUX SOINS

Ce centre est aussi innovant sur plusieurs aspects : **la considération apportée aux enjeux linguistiques et à l'accès aux soins**. L'un des bâtiments du centre abrite, depuis juin, une école de quatre classes. Les enseignants sont des professeurs volontaires du rectorat du Val-de-Marne. Leur but : apprendre, aux enfants comme à leurs parents, les bases de la langue française. Une attention particulière est consacrée à l'accès aux soins. Avec une moyenne de 150 visites médicales par semaine, le pôle Santé ne désemplit pas. Ses fonctions sont multiples : premiers soins, dépistage des maladies, consultations d'ophtalmologie, gynécologie, pédiatrie... Selon Bruno Morel, le directeur général d'Emmaüs Solidarités, le contexte d'Ivry-sur-Seine, ville aux populations mixtes, dont le tissu associatif est fort et impliqué dans la vie du centre, est très favorable au bon déroulement de la vie sur le camp.

Le centre a été conçu pour durer au minimum quatre ans et les projets ne manquent pas. Une cour de récréation avec des jeux va être aménagée pour les enfants. Les contours d'un terrain de foot pourraient être dessinés et bénéficier aux habitant.e.s de tous âges. Le développement de ce type d'hébergement d'urgence qui se propose d'offrir plus qu'une réorientation vers un autre centre et quelques nuits au chaud est pour le moins intéressant. Les éléments concourant à la sérénité régnant sur ce dispositif d'hébergement d'urgence semblent être : **l'ouverture du dispositif sur la ville ; l'intégration des enjeux socio-économiques territoriaux dans la conception du projet ; l'implication du tissu associatif dans la gestion du centre.**



Le Vigan

« La tradition des Cévennes est d'être une terre de refuge »

4 450 habitant.e.s

MAIRE : Eric Doulcier (sans étiquette)

« Il ne s'agit pas de partager des richesses, mais de partager ce que l'on a. La tradition des Cévennes est d'être une terre de refuge. Être digne de cette histoire-là, c'est précieux », explique Eric Doulcier, maire du Vigan (Gard), en 2015.

La commune du Vigan est l'une des premières de France offrant d'accueillir des familles, après un vote à l'unanimité du conseil municipal en juin 2015.

Dans les Cévennes, l'accueil des personnes en migration perpétue une tradition d'hospitalité datant du XVI^e siècle : protection des protestants pendant les guerres de religion, des républicains espagnols, ou encore des juifs pendant la Seconde guerre mondiale. Au moment de la guerre d'Espagne (1936-1939), près de 300 réfugié.e.s espagnol.e.s ont été accueilli.e.s au Vigan. La ville a aussi recueilli des réfugié.e.s provenant de « boat people » d'Asie du Sud-Est. Pour la petite ville, une action locale en faveur de l'accueil est revendiquée comme absolument indispensable.

Les élu.e.s veulent en faire un « projet collectif » en impliquant les associations et la population dans l'intégration des familles, d'un point de vue linguistique et professionnel notamment.

Pour ces villes et villages des Cévennes, comme Le Vigan, dans une région enclavée, dont le tissu économique – industrie ancienne, commerces... – est fragilisé, l'accueil constitue également **un levier pour développer et redynamiser leur territoire sur le long terme.** Accueillir des familles permet de maintenir un maximum de services publics sur la commune. L'arrivée de

« Il ne s'agit pas de partager des richesses, mais de partager ce que l'on a. La tradition des Cévennes est d'être une terre de refuge. Être digne de cette histoire-là, c'est précieux », explique Eric Doulcier, maire du Vigan (Gard), en 2015.

L'action de dix communes françaises

Briançon

Grande-Synthe

Grenoble

Ivry-sur-Seine

Le Vigan

Lille

Nantes

Rouen

Saint-Nazaire

Strasbourg

Politique d'accueil : comment font-ils ailleurs ?

São Paulo, Brésil

New-York, États-Unis

Riace, Italie

nouveaux enfants permet d'éviter la fermeture de classes à cause du manque d'effectifs.

La dévitalisation de ces villages et bourgs menace un certain nombre d'emplois, de savoir-faire ou de commerces. Il est alors possible pour les élu.e.s d'**accompagner la formation professionnelle des personnes qui le souhaiteraient** afin de permettre la reprise de ces commerces. C'est par exemple le cas à Soudorgues, un village du Gard, où Najib, un jeune afghan, a repris les rênes du four à pain communal. Ces transmissions de métiers permettent de faire vivre des savoir-faire souvent menacés d'extinction à cause du vieillissement de la population.

LOGEMENTS COMMUNAUX ET MOBILISATION CONTRE DES EXPULSIONS

En dédiant **un quart de son parc immobilier à des migrant.e.s**, la municipalité souhaite « offrir un lieu sécurisé où prendre le temps de se reconstruire et de réfléchir à l'avenir », qui inclut la scolarisation des enfants. En juillet 2017, des citoyen.ne.s et des élu.e.s se sont mobilisés pour éviter l'expulsion de réfugiés soudanais. Afin de marquer leur attachement au principe élémentaire d'hospitalité à des populations vulnérables, des habitant.e.s ont décidé, avec l'aide du comité de soutien et du maire du Vigan, de parrainer ces jeunes réfugiés.

UN COLLECTIF « COMMUNE CITOYENNE GARD »

De nombreuses communes rurales voisines partagent cette impulsion : Valleraugue, Mandagout, Soudorgues... Autant de villages et de bourgs qui font de l'accueil et de l'intégration des personnes une expérience positive et enrichissante pour les territoires ruraux. Un collectif « Commune citoyenne Gard » s'est constitué en 2016 et a pour objectif de promouvoir les pratiques d'hospitalité dans le département en particulier via la charte des communes solidaires⁵. Ce collectif a établi un recensement des communes, qu'il a cartographiées en fonction des actions qu'elles initient en faveur de l'accueil des personnes.

⁵ — Charte disponible à l'URL : <http://communessolidairesgard.collectif-citoyen.fr/charte-des-communes-solidaires/>



Lille

Un « accueil humanitaire » dans un contexte local difficile

233 897 habitant.e.s

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE : 1 139 929 habitants

MAIRE : Martine Aubry (PS)

La ville est la plus grande métropole de la région Nord qui voit arriver sur son territoire de nombreuses personnes victimes des conséquences d'**une politique de fermeture et de militarisation des frontières décidée par la Grande-Bretagne**, avec l'appui et la collaboration de la France et de l'Union européenne.

Lille est au cœur de nombreuses pressions, d'une part à cause de sa proximité avec la frontière anglaise, d'autre part à cause de la position préfectorale d'une hostilité telle à l'égard des personnes migrant.e.s qu'elle a même été désavouée par le Tribunal administratif. Par ailleurs, les difficultés socio-économique du Nord et la prévalence du vote d'extrême-droite (environ 20 % des voix au niveau du département lors des législatives 2017) augmentent les obstacles éventuels à la conduite de politiques d'accueil et d'intégration volontaristes et réellement alternatives. La maire Martine Aubry affiche cependant un certain volontarisme : « Nous avons décidé, à Lille, de participer pleinement à cet accueil humanitaire. Nous travaillerons main dans la main avec l'État et les associations. Les collectivités peuvent montrer l'exemple, c'est ce que nous avons décidé de faire à Lille et les citoyens aussi », explique la maire Martine Aubry

« Nous avons décidé, à Lille, de participer pleinement à cet accueil humanitaire. Nous travaillerons main dans la main avec l'État et les associations. Les collectivités peuvent montrer l'exemple, c'est ce que nous avons décidé de faire à Lille et les citoyens aussi », explique la maire Martine Aubry

L'action de dix communes françaises

Briançon

Grande-Synthe

Grenoble

Ivry-sur-Seine

Le Vigan

Lille

Nantes

Rouen

Saint-Nazaire

Strasbourg

Politique d'accueil : comment font-ils ailleurs ?

São Paulo, Brésil

New-York, États-Unis

Riace, Italie

ACCOMPAGNER LES ENFANTS ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

La municipalité a créé **un site pour aiguiller les volontaires** qui souhaiteraient faire des dons et s'impliquer dans l'accueil des exilé.e.s à Lille. Par ailleurs, la ville a organisé des collectes de jeux et de vêtements, pour les enfants en particulier. La ville a mis à **disposition des locaux dont elle est propriétaire et a assuré qu'elle proposerait des dispositifs d'accompagnement à l'insertion professionnelle, au soutien psycho-**

logique ou d'accès à la santé. De plus, sa maire, Martine Aubry, affirme que la ville peut « accueillir des enfants dans les maternelles et, pour les plus âgés, quatre enseignants spécialisés peuvent intervenir dans neuf écoles primaires lilloises qui disposent de places pour des enfants qui ne parlent pas encore français ».

« Accueillir des enfants dans les maternelles et, pour les plus âgés, quatre enseignants spécialisés peuvent intervenir dans neuf écoles primaires lilloises qui disposent de places pour des enfants qui ne parlent pas encore français », affirme la maire Martine Aubry



Nantes

Au-delà de l'urgence, lutte contre les discriminations et pour l'intégration

303 392 habitant.e.s

AIRE URBAINE : 934 165 habitant.e.s

MAIRE : Johanna Rolland (PS)

Membre du Réseau des maires solidaires, la ville de Nantes (Loire-Atlantique) défend l'accueil comme une responsabilité incombant à chaque collectivité. La municipalité concentre également son attention sur **l'intégration, la mobilisation de moyens d'accompagnement social dédiés via le Centre communal d'action sociale (CCAS), mais également la mobilisation des services d'éducation**. « À Nantes, ville de l'Édit de Nantes, de tant et tant de « Nantais venus d'ailleurs », répondre à cette urgence est une exigence collective qui est partagée. La Ville y prend toute sa part de façon pragmatique, concrète, en fidélité avec son histoire », déclare Johanna Rolland, mairesse de Nantes.

Le travail social et la politique d'intégration de la ville s'inscrivent dans une logique d'accessibilité universelle : aux droits pour tou.te.s. De même, la ville ne souhaite pas se limiter à l'urgence mais tente d'inscrire les questions d'intégration et de lutte contre les discriminations dans une politique territoriale inclusive. L'inclusion de la ville dans le réseau européen Eurocities et le rôle d'animation que Nantes y a joué peuvent permettre de développer les réseaux de solidarité et d'échanges de bonnes pratiques en matière d'accueil et d'intégration à l'échelle de l'Europe.

UN CONSEIL NANTAIS POUR LA CITOYENNETÉ DES ÉTRANGERS.ÈRES

S'appuyant sur des principes d'égalité et de lutte contre les discriminations, **la création du Conseil nantais pour la citoyenneté des étrangers (CNCE)** vise à permettre à chacun.e de trouver sa place dans la ville, de participer à

L'action de
dix communes
françaises

Briançon

Grande-Synthe

Grenoble

Ivry-sur-Seine

Le Vigan

Lille

Nantes

Rouen

Saint-Nazaire

Strasbourg

Politique
d'accueil :
comment font-ils
ailleurs ?

São Paulo, Brésil

New-York, États-Unis

Riace, Italie

la vie sociale locale tout **en promouvant le droit de vote des étranger.e.s non communautaires aux élections locales**. Aujourd'hui, l'objectif principal du Conseil, espace de dialogue citoyen et instance « d'expertise d'usage » – ou « citoyenne » – est d'intégrer l'ensemble des résident.e.s nantais.e.s à la construction des politiques de la ville. Pour la municipalité, l'égalité est gage de cohésion sociale. Les ateliers et les démarches participatives mises en place dans le cadre du travail du Conseil sont ouverts à l'ensemble des Nantais.e.s, et s'appuient sur la participation de réseaux d'organismes institutionnels et associatifs. Le Conseil produit des diagnostics, des expertises citoyennes et émet des préconisations remises par la suite aux élu.e.s.

UN GUIDE D'ACCUEIL DES RÉSIDENTS ÉTRANGERS

Ce guide a fait l'objet d'un travail collectif au sein du CNCE dans le but d'accueillir les nouveaux arrivants et de permettre leur intégration, qui suppose de rendre l'information pertinente accessible (comment se déplacer, trouver de l'aide, trouver un logement, bénéficier de cours de langue française...), notamment pour les étrangers non-francophones. Ce guide est ainsi édité en cinq langues.

JOURNÉE D'ACCUEIL ET SERVICES PUBLICS NON DISCRIMINANTS

La politique d'accueil et d'accès aux droits d'intégration est menée par la ville de Nantes comme l'un des trois axes de sa politique publique « immigration, intégration, diversité ». La ville a mis en place une cellule d'accueil et une journée d'accueil des nouveaux Nantais. Grâce à la prise en compte des plateformes d'accueil des étranger.e.s, cette journée s'est ouverte à tou.te.s et pas seulement aux résidents déjà installés en France auparavant. Par ailleurs, la ville travaille activement à proposer des services publics non discriminants offrant une égalité de traitement. Un service d'interprétariat par téléphone pour le personnel de la mairie rend possible une action véritablement inclusive.

UN CENTRE D'HÉBERGEMENT MUNICIPAL DES RÉFUGIÉS

Outre sa collaboration au fonctionnement et son appui à la création de centres d'hébergement par les associations et bailleurs sociaux spécialisés, **la ville de Nantes est la seule ville de France à gérer son propre centre d'hébergement pour réfugié.e.s (CPH)**. Si son fonctionnement ne diffère pas drastiquement de ceux gérés par les associations prestataires, son

maintien dans le domaine d'action du CCAS traduit une volonté de gestion municipale. Depuis 2015, le centre a doublé sa capacité d'accueil (40 à 80 places). Le fait de gérer ce centre permet d'être intégré aux discussions avec les services de l'État. Une réflexion s'est amorcée autour du fonctionnement de ce centre. Les CPH ont tendance à fonctionner en vase clos avec l'ensemble des services délivrés à l'intérieur du centre ; c'est pourquoi la ville met en place des actions visant à favoriser l'inclusion des personnes sur le territoire en lien avec d'autres structures.

SOUTIEN AUX PERSONNES AUX « DROITS INCOMPLETS »

De nombreuses associations de la métropole nantaise **accompagnent les personnes aux « droits incomplets »**. En parallèle, la municipalité a mis en place une permanence juridique depuis presque 30 ans. En son sein, un juriste, saisi à la demande d'élus ou de services de la ville, travaille sur la question d'accès aux droits des étrangers. Ce service vise à soutenir le droit des personnes – s'opposer à des mesures d'éloignement ou d'expulsion, lutter contre des discriminations ou la non-reconnaissance de certains droits... – en produisant un argumentaire juridique qui sera généralement transmis par courrier au Préfet par la ville. Les agents municipaux et les travailleurs sociaux sont également formés sur les questions propres au droit des étrangers.

« Ceux qui sont en première ligne pour aider les migrants, particulièrement dans cette période de crise : [...] les associations, les cultes et la société civile », selon Philippe Rigollier, responsable de la mission intégration et lutte contre les discriminations à Nantes Métropole.

FAVORISER L'HÉBERGEMENT INDIVIDUEL ET LA SCOLARISATION DES ENFANTS

La ville de Nantes souhaite défendre les solutions d'hébergement déconcentrées, en évitant donc les grands centres et en favorisant les logements individuels. Cela implique la mobilisation de moyens d'accompagnement social dédiés, via le CCAS, et nécessite la mobilisation des services de l'éducation pour que chaque enfant soit scolarisé et puisse, quelle que soit sa situation, manger à la cantine et participer aux activités périscolaires. La ville construit ces initiatives en faveur de l'inclusion des personnes en s'appuyant sur « ceux qui sont en première ligne pour aider les migrants, particulièrement dans cette période de crise : [...] les associations, les cultes et la société

L'action de
dix communes
françaises

Briançon

Grande-Synthe

Grenoble

Ivry-sur-Seine

Le Vigan

Lille

Nantes

Rouen

Saint-Nazaire

Strasbourg

Politique
d'accueil :
comment font-ils
ailleurs ?

São Paulo, Brésil

New-York, États-Unis

Riace, Italie

té civile », selon Philippe Rigollier, responsable de la mission intégration et lutte contre les discriminations à Nantes Métropole.

UN FORUM ASSOCIATIF

Dès l'automne 2015, la municipalité s'implique dans la coordination des offres d'aide et d'appui des citoyen.ne.s. Pour cela elle s'est mise à la disposition des associations, en leur proposant des moyens d'interprétariat et en organisant un forum associatif dans le but de mettre en lien les propositions de bénévolat et les associations œuvrant aux côtés des exilé.e.s.

AUGMENTER LES PLACES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE

Pour l'accueil des personnes, notamment en provenance de Calais, la ville a mis à disposition des bâtiments communaux vacants, et a engagé, à ses frais, la réhabilitation du presbytère de Doulon pour augmenter la capacité d'accueil en hébergement d'urgence.



Rouen

Accueillir malgré l'hostilité de l'État

110 618 habitant.e.s

MAIRE : Yvon Robert (PS)

Rouen (Seine-Maritime) a très tôt pris part à l'appel des maires solidaires à l'automne 2015, en accueillant en particulier des personnes réorientées depuis Calais. La ville a choisi de **mener localement des politiques d'accueil des exilé.e.s en dépit d'une préfecture hostile voire agressive**. Elle l'a fait en appuyant la mise en place de dispositifs d'hébergement, en accompagnant l'action des associations mais également en développant l'éducation multiculturelle auprès des habitant.e.s.

MISE À DISPOSITION DE LIEUX D'HÉBERGEMENT

Pour l'accueil de réfugié.e.s, Rouen a mis à **disposition pendant plusieurs mois une maison de retraite**, la Résidence du Hameau-des-Brouettes (30 logements), ainsi que des logements du parc social de la ville. Par ailleurs, la ville a également permis l'utilisation de bâtiments municipaux par des associations rouennaises de solidarité pour y loger des personnes ou y tenir des activités.

Si la ville et ses services d'aides sociales se rendent disponibles et se placent en facilitateurs du travail associatif, ce n'est pas le cas de la préfecture. Cette dernière s'est par exemple opposée à la mise en disponibilité par la mairie du foyer d'un centre éducatif en faveur d'associations pour loger une quarantaine de personnes en provenance de Calais en juin 2017.

UNE EXPOSITION « CHANGEONS DE REGARD SUR LES RÉFUGIÉS »

Organisée en partenariat avec cinq associations rouennaises d'aide aux réfugié.e.s, en juin 2017, l'exposition vise à apporter un autre regard sur l'exil – la plupart des œuvres étaient d'auteur.e.s réfugié.e.s ou demandeur.se.s

L'action de dix communes françaises

Briançon

Grande-Synthe

Grenoble

Ivry-sur-Seine

Le Vigan

Lille

Nantes

Rouen

Saint-Nazaire

Strasbourg

Politique d'accueil : comment font-ils ailleurs ?

São Paulo, Brésil

New-York, États-Unis

Riace, Italie

d'asile. En parallèle, une vente aux enchères au profit des associations des œuvres s'est tenue dans l'Hôtel de ville. Des lectures de contes et un concert de chorales ont permis d'aborder, via diverses pratiques artistiques, les thèmes de l'exil et de l'accueil. Rouen emprunte une voie originale en incluant dans sa programmation culturelle des événements **valorisant la solidarité internationale et permettant aux Rouennais.e.s de mieux comprendre l'exil et de contextualiser les conflits, les migrations et l'accueil.**

UN VOLONTARISME POLITIQUE ENTRAVÉ PAR LA PRÉFECTURE

Pour développer ces initiatives, la ville se trouve face à une préfecture hostile vis-à-vis de l'accueil. Celle-ci a directement entravé les actions entreprises par le maire, comme la mise à disposition de locaux pour loger des personnes. Usant de son autorité en matière de gestion des questions migratoires, elle amoindrit les compétences de la ville à gérer son territoire.

Fin octobre 2017, un nouveau pallier d'hostilité est atteint par la préfecture de Seine-Maritime, qui décide d'empêcher l'accès aux locaux de France terre d'asile (FTA). Résultat : la prise de rendez-vous en préfecture nécessaire pour effectuer une demande d'asile est devenue impossible. Le collectif citoyen de solidarité Hauts de Rouen (HDR) a déposé un référé au Tribunal administratif pour contraindre la préfecture à y remédier.

Cette situation pose la question de la responsabilité de la ville à garantir les droits fondamentaux des personnes sur son territoire dans un contexte où une autorité de l'État les menace directement.

Désobéir face à ces mesures relève de l'obligation de faire appliquer le droit. La bonne volonté de la ville de Rouen se traduira-t-elle par des actions concrètes de désobéissance à la préfecture ? Le maire ira-t-il jusqu'à imposer des mesures en accord avec le droit international et les droits fondamentaux des personnes sur son territoire ?



Saint-Nazaire

Une « fabrique des politiques sociales » intégrant les migrant.e.s

70 000 habitant.e.s

MAIRE : David Samzun (PS)

La ville de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) n'est pas le théâtre de nombreuses arrivées de personnes car elle n'est ni à proximité d'une frontière, ni ne constitue une étape incontournable. À la différence de Briançon ou Grande-Synthe, la question des migrations concerne essentiellement **l'accueil de personnes y étant dirigées dans des processus de « relocalisation »**, à la suite, par exemple, du démantèlement de la jungle de Calais.

La Ville de Saint-Nazaire, fidèle à sa devise **Aperit et nemo claudit (« elle ouvre et ne ferme pas »)** s'organise pour accueillir des réfugié.e.s. « S'il en était besoin, notre histoire récente, faite pour partie de guerres, de destructions, de déplacements de populations, nous impose tout particulièrement de tenir notre rang. Nos héritages familiaux, notre mémoire commune de Nazairiens appellent une mobilisation particulière de notre ville. Tous ensemble, nous devons prendre toute notre part dans le réseau de solidarité qui doit se constituer en direction de ces réfugiés politiques qui quittent leur pays pour préserver leur vie, au risque souvent de la perdre pendant le voyage », rappelle son maire David Samzun

L'action de dix communes françaises

Briançon

Grande-Synthe

Grenoble

Ivry-sur-Seine

Le Vigan

Lille

Nantes

Rouen

Saint-Nazaire

Strasbourg

Politique d'accueil : comment font-ils ailleurs ?

São Paulo, Brésil

New-York, États-Unis

Riace, Italie

préserver leur vie, au risque souvent de la perdre pendant le voyage », rappelle son maire David Samzun.

La ville de Saint-Nazaire est confrontée à un problème démographique sérieux, et un vieillissement important de sa population. L'accueil de migrants, jeunes ou familles, **peut représenter un élément de réponse dans ce contexte, et permettre de re-dynamiser le territoire urbain.** Pourtant, dans la région, de nombreuses municipalités se sont violemment opposées à l'accueil des exilé.e.s. L'un des enjeux est sans doute régional et concerne l'impact que l'exemple de la ville pourrait avoir sur les municipalités voisines. **Démontrer l'apport et la richesse de l'accueil, partager son expérience et permettre d'appréhender une approche différente dans l'accueil devrait permettre d'aider à déconstruire les préjugés racistes nourrissant ces discours de rejet.**

UNE « FABRIQUE DES POLITIQUES SOCIALES »

La « Fabrique des politiques sociales » est un processus collectif d'élaboration des politiques sociales de la ville. Cette « fabrique » organise réflexion et concertation avec l'ensemble des acteur.rice.s de l'action sociale et ses usager.e.s. **L'objectif est de construire un diagnostic partagé qui permettra de définir la nouvelle orientation des politiques sociales pour Saint-Nazaire.**

Cette dynamique lancée au mois de mars 2017 s'est achevée en octobre. Le CCAS (Centre communal d'action sociale), des associations et des citoyen.ne.s ont planché sur l'accompagnement face au vieillissement, la lutte contre l'isolement social, le mal logement et la grande précarité. La thématique « grande précarité » incluait la manière de répondre aux besoins des demandeur.euse.s d'asile et des réfugié.e.s.

Une vingtaine d'actions seront mises en œuvre entre 2018 et 2020 : la création d'une épicerie sociale et solidaire, l'expérimentation de nouvelles formes de logements pour des publics en grande précarité, une coordination des initiatives autour de l'accueil et de l'intégration des migrant.e.s ou encore un Conseil des aînés.

MISE À DISPOSITION DE LOGEMENTS DU PARC SOCIAL

Les exilé.e.s accueilli.e.s à Saint-Nazaire dans le cadre du programme européen de relocalisation (83 à l'été 2017) sont pris.e.s en charge par trois associations – France Horizon, Les Eaux vives et l'Apuis, via les Centres d'accueil pour les demandeurs d'asile (CADA) qu'elles gèrent. La Ville de

Saint-Nazaire a mis à disposition six logements de son parc social pour l'hébergement de familles dont les enfants sont scolarisés à Saint-Nazaire. Des cours de langue sont également proposés.

L'action de dix communes françaises

APPUI AUX INITIATIVES CITOYENNES

La ville de Saint-Nazaire a développé un processus de coordination des initiatives locales : elle a notamment créé **un numéro de téléphone et un formulaire en ligne qui permettent à chacun d'apporter son aide**. Le collectif « Icar » - Initiative Citoyenne pour l'Accueil des Réfugiés - est créé en octobre 2015. Il coordonne plus de 70 bénévoles et est très actif depuis l'arrivée de réfugié.e.s en janvier 2016. Il fonctionne sur le principe du parrainage/marrainage : un.e Nazairien.ne parraine un.e réfugié.e et l'accompagne dans sa vie quotidienne. Collectes alimentaires, cours de français ou encore rencontres sportives et culturelles sont aussi proposés. Le maire de Saint-Nazaire a salué le travail accompli par ce collectif en récompensant son fondateur et coordinateur, Patrice Quelard, à l'occasion de la cérémonie des vœux qui s'est soldée par la remise de médailles à six Nazairien.ne.s en reconnaissance de leur engagement sur le territoire.

Briançon

Grande-Synthe

Grenoble

Ivry-sur-Seine

Le Vigan

Lille

Nantes

Rouen

Saint-Nazaire

Strasbourg

Politique d'accueil : comment font-ils ailleurs ?

São Paulo, Brésil

New-York, États-Unis

Riace, Italie



Strasbourg

Prendre en compte les familles aux « droits incomplets »

280 114 habitant.e.s

ACGLOMÉRATION : 489 767 habitant.e.s

MAIRE : Roland Ries (PS)

La capitale alsacienne est la première ville française pour l'accueil des résident.e.s étranger.e.s. Son histoire et sa position géographique frontalière de l'Allemagne font de Strasbourg une ville qui accueille de nombreuses personnes et familles, en provenance de l'est de l'Europe en particulier. Dès septembre 2015, **la municipalité se déclare « ville solidaire »**. La question de l'accueil et des migrations est presque systématiquement gérée au niveau de l'Eurométropole, qui regroupe 33 communes.

Strasbourg dispose **des compétences déléguées du département sur les solidarités**, ce qui constitue un important levier d'action. D'autres spécificités sont liées à l'héritage bismarckien lorsque l'Alsace était intégrée à l'Allemagne, notamment un droit local conférant au Maire **le devoir d'apporter protection en matière d'hébergement et de santé à tout résident du territoire**. La ville a toujours exercé des compétences normalement conférées au département (PMI, protection des mineurs, insertion et accompagnement des personnes au RSA) : une boîte à outils s'est constituée avec un vrai savoir-faire administratif et une capacité d'appréhender les problématiques sociales différemment.

L'arrivée croissante de personnes en migration révèle cependant les limites des politiques publiques, notamment en matière d'hébergement. La ville dispose de 3500 places en hébergement d'urgence (dont 1850 nuitées d'hôtel journalières) qui ne sont pas suffisantes pour assurer un toit à chacun.e. La ville ne souhaite pas centrer son action sur la question migratoire ; elle veut la placer sur un plan sociétal. Des réflexions ont ainsi commencé sur les critères d'attribution et de l'exclusion des droits, notamment pour des personnes déboutées de l'asile. Les services de la ville notent

que le nombre de personnes arrivant sur le territoire, et l'urgence à laquelle ils se trouvent confrontés, sont en augmentation permanente depuis 4 ans.

Le travail amorcé autour de l'accueil et de l'accompagnement des personnes aux droits incomplets s'inscrit dans un processus long et nécessite un état des lieux avec l'ensemble des acteurs municipaux, de la société civile ainsi que les groupes de recherche travaillant sur les questions de migrations. **L'objectif est de développer un projet politique cohérent et inclusif d'accompagnement social et de d'intégration.**

UN CONSEIL DES RÉSIDENTS ÉTRANGERS

Partant du principe que priver les ressortissant.e.s étranger.e.s du droit de vote et d'éligibilité alors qu'ils participent à la vie économique, sociale et culturelle de la ville est une inégalité contre laquelle il faut se mobiliser, le Conseil municipal crée un Conseil des résidents étrangers (CRE) en 2009 afin de donner une voix à tou.te.s les Strabourgeois.es. Le CRE est un lieu de propositions et de débats, qui associe des habitants.e.s et des associations pour lutter contre les discriminations, promouvoir l'interculturalité et le droit à la parole politique pour toutes et tous.

Les résident.e.s peuvent y formuler des propositions sur les politiques de la ville, y compris en faveur de la diversité culturelle, et intervenir sur les questions de lutte contre les discriminations et d'accès aux droits. Composé d'habitants.e.s tiré.e.s au sort parmi des volontaires, et de représentants d'associations, le CRE travaille en « groupes projets ». Chaque groupe mène des actions et produit des contributions qui sont adressées aux élu.e.s de référence sur les sujets concernés⁶.

UN « RÉSEAU-CONSEIL FRANÇAIS DE LA CITOYENNETÉ DE RÉSIDENCE »

En 2010 émerge à Strasbourg l'idée d'un réseau rassemblant les collectivités territoriales françaises qui disposent d'un Conseil de résidents étrangers afin d'organiser des échanges de pratiques et d'expériences. C'est chose faite quelques mois plus tard, **le Réseau-conseil français de la citoyenneté de résidence (CoFraCiR) voit le jour à Toulouse en 2011 avec 10 municipalités : Strasbourg, Aubervilliers, Paris, Clichy-La-Garenne, Roubaix, Creil, Saint-Denis, Grenoble, Lille et Toulouse.** Le réseau s'attache à promouvoir et renforcer la participation de tous les citoyen.ne.s résident.e.s étranger.e.s à la vie publique locale, à oeuvrer pour le droit de vote et d'éligibilité des résident.e.s étranger.e.s aux élections locales, à lutter contre toutes formes de

L'action de
dix communes
françaises

Briançon

Grande-Synthe

Grenoble

Ivry-sur-Seine

Le Vigan

Lille

Nantes

Rouen

Saint-Nazaire

Strasbourg

Politique
d'accueil :
comment font-ils
ailleurs ?

São Paulo, Brésil

New-York, États-Unis

Riace, Italie

6 — Voir le site internet du CRE de Strasbourg, URL : <http://www.cre.strasbourg.eu/le-cre/>

discriminations, à favoriser les échanges d'informations et d'expériences dans ce cadre. Malheureusement, ce réseau souffre du manque de moyens des municipalités affectés à son animation et de la difficulté de placer la question du droit de vote des étrangers non communautaires aux élections locales au sein de l'agenda politique national.

L'HÉBERGEMENT DE FAMILLES AUX « DROITS INCOMPLETS »

Le département de santé et de solidarités de l'Eurométropole a amorcé une réflexion pour développer **une offre d'accompagnement social non discriminante** et correspondant aux réalités des situations de précarités observées sur le territoire. Concernant exclusivement les familles avec des enfants, un fonctionnement a été mis en place de concert avec les associations gestionnaires des dispositifs d'hébergement. La scolarisation des enfants a permis de repérer et d'établir un lien avec les familles. Suite à un bras de fer avec l'État, la ville de Strasbourg a réussi à faire financer l'hébergement de nombreuses familles – 460 personnes en novembre 2017 – aux « droits incomplets », au sein desquelles l'une des deux personnes du couple au moins ne possède pas de statut administratif légalisant sa présence sur le territoire français. Ces efforts sont à mettre en regard de l'incapacité de la ville à permettre l'accès aux droits fondamentaux des personnes isolées, en particulier celles sans statut administratif encadrant leur présence sur le territoire français.

LIEU D'ACCUEIL POUR LES PARENTS ET « MAISON DES RÉFUGIÉS »

La ville prépare le lancement de plusieurs initiatives visant à **adapter l'offre d'accompagnement social aux réalités des personnes et des familles présentes sur son territoire**. Il s'agit d'abord d'un lieu d'accueil de jour à destination des familles à la rue et aux droits incomplets qui doit ouvrir fin 2017. Ce lieu abritera une équipe pluridisciplinaire qui orientera les personnes. Il sera également un lieu d'aide à la parentalité, avec des surfaces de jeu et de repos pour les enfants. Il s'agira de faire de ce lieu un outil pour mieux connaître les familles. Ensuite, une « Maison des réfugiés » est en cours d'installation avec des associations strasbourgeoises actives dans l'accueil des demandeur.se.s d'asile et des réfugiés (Foyer Notre-Dame) afin de délivrer des informations aux personnes concernées mais également de contribuer à compléter la formation des travailleurs sociaux.

SÉCURISER LES CAMPEMENTS SPONTANÉS

Au printemps 2017, un camp s'est formé rue du Rempart, à proximité de la gare de Strasbourg. La saturation des dispositifs d'hébergement a empêché la commune de proposer un logement immédiat aux personnes sur place. Une sécurisation minimale des lieux a été réalisée : installation de toilettes sèches, point d'eau et prise en charge des déchets.

SOUTENIR LA SOCIÉTÉ CIVILE

À l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, l'association Alsace-Syrie et le Lieu d'Europe ont proposé, en partenariat avec la mairie de Strasbourg, un week-end de débats, rencontres, expositions et activités culturelles sur la thématique des réfugiés et plus largement des migrations, du 18 au 20 juin 2016 (événement intitulé « D'une rive à l'autre : les migrations en question »). Organisée par le Collectif strasbourgeois « Pour une autre politique migratoire », en partenariat avec la municipalité, la Fête des migrations s'est tenue le 30 septembre 2017. Au programme : chants, danses, musique, débats sur scène et animations diverses organisées par les associations participantes.

L'action de
dix communes
françaises

Briançon

Grande-Synthe

Grenoble

Ivry-sur-Seine

Le Vigan

Lille

Nantes

Rouen

Saint-Nazaire

Strasbourg

Politique
d'accueil :
comment font-
ils ailleurs ?

São Paulo, Brésil

New-York, États-Unis

Riace, Italie



São Paulo, Brésil

Pérenniser la politique d'accueil et éviter un retour en arrière

AGGLOMÉRATION : 11 millions d'habitant.e.s

MAIRE : Fernando Haddad (PT) de 2012 à 2016

La plus grande ville du Brésil – et la deuxième d'Amérique latine – abrite aussi plus de la moitié des travailleurs étrangers résidant au Brésil. On dénombre environ 450 000 migrant.e.s dans la ville elle-même, et entre 750 000 et 1 million de travailleurs étrangers dans l'agglomération. São Paulo est aussi la capitale économique du pays en même temps que le principal centre économique, commercial et financier d'Amérique latine. Au Brésil, les villes possèdent de larges compétences en matière de santé, d'éducation et d'assistance sociale.

C'est l'ancien maire de São Paulo, Fernando Haddad (2012 – 2016), membre du Parti des travailleurs (PT, gauche), et son équipe qui ont conçu la politique d'accueil de la ville. Ils ont travaillé en concertation étroite avec la société civile, en veillant à une élaboration collective des politiques. Un effort particulier a été déployé pour **intégrer les politiques spécifiques à l'égard des populations immigrantes de manière transversales. Ce travail a débouché sur la mise en place d'une structure inédite : la « Coordination des politiques pour migrant.e.s » au sein du Secrétariat des droits de l'homme et de la citoyenneté de la mairie.**

En 2012, la première initiative organisée par cette coordination municipale est une « Conférence municipale des politiques pour les migrants ». Il s'agissait de conférences libres et de débats organisés par les migrant.e.s et par la société civile pour permettre de recueillir leurs propositions et leurs demandes.

Deux piliers fondent cette politique d'accueil : **la citoyenneté et l'intégration**. Au sein de l'équipe municipale, quatre personnes travaillent au sein du Secrétariat des Droits de l'Homme et de la Citoyenneté, depuis 2013. La municipalité a mis en œuvre les initiatives suivantes :

- ★ **Un conseil participatif** où les migrant.e.s sont représenté.e.s par vingt élu.e.s. C'est la seule institution au Brésil permettant aux étranger.e.s de voter,

- ★ **La participation des migrant.e.s aux conseils municipaux** : il.elle.s peuvent siéger dans les sous-préfectures de la ville si les résidents étrangers représentent au moins 20 % de la population.
- ★ **Trois centres de référence et d'accueil pour les immigré.e.s**, dont un spécifiquement dédié aux femmes : ces centres permettent de fournir un hébergement, des services d'assistance sociale et juridique, des formations professionnelles, l'apprentissage du portugais...
- ★ **Un programme d'embauche des immigré.e.s et réfugié.e.s** par l'administration publique et les entreprises prestataires de services pour la mairie.
- ★ **La participation des étranger.e.s aux initiatives culturelles**, avec l'appui de la mairie. Cette démarche donne une visibilité importante aux communautés et à leurs cultures.

Un enjeu similaire se joue à l'échelle nationale : **la loi sur l'immigration a été adoptée au mois de mai 2017**. La nouvelle norme vient remplacer le « Statut de l'étranger » créé en 1980 durant le régime militaire, qui avait comme principe premier la sécurité nationale. Cette nouvelle « Lei de Migração » établit les principes qui régissent la politique migratoire brésilienne (droits et devoirs des immigrants, types de visa qui peuvent être concédés, cadre de l'asile politique...). Très positive sur de nombreux aspects – respect des droits humains, rejet de la discrimination, principes d'égalité de traitement entre citoyen.ne.s brésilien.ne.s et étranger.e.s –, la loi est saluée par les organisations de défense des droits.

Cependant, suite à d'importantes pressions, notamment d'extrême-droite, exprimées par des manifestations xénophobes à São Paulo, le président intérimaire Michel Temer (droite conservatrice) a mis son veto à un grand nombre des dispositions prévues, notamment concernant les droits des peuples autochtones, la régularisation des immigré.e.s, et la possibilité pour des étranger.e.s d'occuper des postes au sein de l'administration publique. **La dimension sécuritaire de la loi est désormais jugée très inquiétante par les associations de défense des droits des étranger.es.**

L'un des enjeux majeurs auxquels ont su répondre les équipes municipales est celui d'assurer une pérennisation des politiques mises en place afin de parer à tout éventuel retour en arrière en cas d'alternance. Suite à l'élection du nouveau maire de São Paulo, Joao Doria, (PSDB, centre-droit), les politiques de la ville n'ont pas été mises en danger car elles ont été sécurisées par voie légale.

Briançon

Grande-Synthe

Grenoble

Ivry-sur-Seine

Le Vigan

Lille

Nantes

Rouen

Saint-Nazaire

Strasbourg

Politique d'accueil : comment font-ils ailleurs ?

São Paulo, Brésil

New-York, États-Unis

Riace, Italie



New-York, États-Unis

Promouvoir l'égalité et lutter contre la xénophobie

AGGLOMÉRATION : 8 475 000 habitant.e.s

MAIRE : Bill de Blasio (Parti démocrate)

Première ville des États-Unis, insérée au sein d'une agglomération de plus de 22 millions d'habitant.e.s (chiffres 2010) et de la mégapole du BosWash (de Boston à Washington, plus de 58 millions d'habitant.e.s), New York est une ville cosmopolite. Accueillant depuis toujours de nombreux.euses migrant.e.s, elle fait partie des premières villes états-uniennes à s'être déclarées « villes sanctuaires », qui **« ont adopté des politiques qui promettent de protéger et de servir tous leurs résidents, quel que soit leur statut migratoire »**. En termes de répartition de compétences, bien que dépendant de l'État de New York, la ville bénéficie d'une large autonomie législative et exécutive et d'une administration plus centralisée que la plupart des villes américaines. La municipalité est notamment responsable des services d'assistance sociale.

Tandis qu'en Europe, les territoires ou villes emblématiques de l'hospitalité ont construit cet engagement à partir de l'asile et de l'arrivée de centaines de milliers de réfugié.e.s, « aux États-Unis, le mouvement s'est plutôt construit pour protéger des personnes qui retombent dans l'irrégularité ad-

L'élection de Donald Trump et l'arrivée de sa politique xénophobe bouleversent le cadre politique américain, notamment en matière d'immigration : suspension de l'accueil des réfugié.e.s, interdiction d'accès au territoire américain des ressortissants de neuf États (Muslim ban), volonté d'expulser manu militari les sans-papiers quel que soit le nombre d'années de résidence... Le changement s'est aussi opéré dans la libération de la parole xénophobe, la radicalisation du discours d'extrême-droite et l'augmentation des violences perpétrées à l'encontre des communautés racisées.

ministrative après avoir déjà vécu un moment dans le pays », selon Filippo Furri, chercheur membre du réseau Migreurop. On estime à 11 millions les personnes résidant aux États-Unis sans disposer de titres de séjour ou de résidence valides.

L'objectif poursuivi par la mairie est l'égalité entre tout.e.s les New Yorkais.es, sans considération de leur statut administratif. Pour le maire Bill De Blasio (Parti démocrate), l'immobilisme de l'État « ne doit pas servir d'excuse à New York pour reporter ou ignorer sa mission » ; « Nous ne pouvons pas attendre Washington pour agir », explique-t-il.

La municipalité de New York, a développé plusieurs initiatives :

- ★ **La mise en place le « Mayor's office of immigrant affairs » et a créé le poste de Commissioner of Immigrant Affairs.**
- ★ **Un soutien aux mineur.e.s non accompagné.e.s à la Cour fédérale d'immigration**, en y désignant un.e représentant.e.s du département de l'éducation et du département de la santé. Le but est de favoriser un accompagnement, et non pas une expulsion comme la plupart des autres cours fédérales d'immigration,
- ★ **L'accès des enfants immigrés à des services identiques à ceux ouverts aux enfants disposant d'un passeport américain** : inscription à l'école, programmes péri-scolaires, assurance publique de santé, services de santé à bas coût ou gratuits...
- ★ **Une carte d'identité municipale** : en janvier 2015, la mairie met en place une carte d'identité municipale gratuite pour tou.te.s les habitant.e.s de la ville âgé.e.s de 14 ans et plus, afin de permettre l'accès aux services publics et privés. Cette carte est délivrée sous réserve de présenter un papier d'identité (y compris étranger) et une preuve de résidence dans la ville. Ainsi, le statut au regard de l'immigration n'entre pas en compte. Cette carte offre la possibilité d'accéder à certains droits pour les personnes dont la situation administrative n'est pas régulière : accès aux bibliothèques municipales, demandes de logement ou d'inscription à une école, ouverture d'un compte bancaire dans certaines banques partenaires. Elle peut également servir de pièce d'identité dans les relations avec les services de police. Enfin, elle offre, la première année, un accès gratuit à de nombreux lieux et événements culturels.

*L'immobilisme de l'État
« ne doit pas servir
d'excuse à New York
pour reporter ou ignorer
sa mission » ; « Nous ne
pouvons pas attendre
Washington pour agir »,
explique le maire
Bill De Blasio*

*L'action de
dix communes
françaises*

Briançon

Grande-Synthe

Grenoble

Ivry-sur-Seine

Le Vigan

Lille

Nantes

Rouen

Saint-Nazaire

Strasbourg

*Politique
d'accueil :
comment font-ils
ailleurs ?*

São Paulo, Brésil

New-York,
États-Unis

Riace, Italie

En octobre 2015, le Conseil municipal a voté un décret refusant la coopération avec le Département d'État en charge de l'immigration et s'est engagé à ne pas arrêter ou emprisonner un individu au seul motif qu'il n'aurait pas de papiers. **La municipalité refuse la criminalisation administrative des migrants « irréguliers »**, à contre-pied de la politique souhaitée par le gouvernement américain, et promeut l'égalité en droit sur son territoire. Une année après le lancement de cette carte d'identité municipale, 10 % des personnes pouvant en bénéficier en ont fait la demande.

La municipalité travaille aujourd'hui à l'élargissement des droits et facilités offerts par cette carte d'identité municipale. Il s'agit également d'élargir les campagnes d'information en ciblant les citoyen.ne.s américain.e.s : pour permettre aux personnes – notamment en situation administrative irrégulière – d'y souscrire, il est crucial de s'appuyer sur une adhésion massive des habitant.e.s de la ville. Ainsi, la possession de cette carte d'identité municipale ne deviendra pas implicitement synonyme de situation administrative irrégulière.

Le principe de la carte citoyenne a été mis en place dans de nombreuses autres villes des États-Unis : Los Angeles, San Francisco, Oakland, New Haven, Newark, Roselle. Un réseau appelé Cities United for Immigration Action a été créé, au sein duquel les initiatives positives et les bonnes pratiques sont relayées et éventuellement répliquées.



Riace, Italie

Accueil et monnaie locale pour revitaliser un village

AGGLOMÉRATION : 2 100 habitant.e.s

MAIRE : Dominico Lucano (gauche alternative)

L'Italie, en raison de sa position géographique au cœur de la Méditerranée, accueille des dizaines de milliers de migrant.e.s chaque année : 185 150 personnes ont débarqué dans la Péninsule en 2017, soit 14,42 % de plus que sur la même période de 2016 – une année déjà record, avec 181 436 arrivées. C'est l'un des États européens les plus impliqués dans les politiques de contrôle commun des frontières extérieures mises en place par l'Union européenne.

Riace est un village situé à l'extrême Sud de la péninsule italienne, en Calabre. L'histoire de Riace est ancrée dans les migrations maritimes. En 1998, une embarcation contenant plus de 200 kurdes fuyant l'Irak et la Turquie est secourue par les que les habitant.e.s du village. Quelques années plus tard, en 2004, suite à l'élection de Domenico Lucano, personnalité issue des mouvements sociaux de gauche alternative, la ville se déclare « **village d'accueil des migrants** ».

La récession économique enclenchée par la crise financière de 2008, a eu des implications sociales très dures en Italie, en particulier au sud. La région de Riace doit également composer avec la mafia locale, la « Ndrangheta » qui gangrène depuis des décennies la région. Face à ce contexte, la collectivité a perçu dans l'accueil le potentiel de revitalisation du village et a orienté sa politique municipale afin de répondre à ce défi. Aujourd'hui, 22 nationalités se côtoient dans les ruelles de Riace, qui compte désormais 2 100 habitants, dont 400 sont des migrant.e.s, contre 900 habitant.e.s en 1998.

La politique d'accueil de Riace s'appuie sur plusieurs dispositifs originaux :

- ★ **Un programme d'insertion financé par l'État**, qui prévoit une allocation de 35 euros par jour et par personne, inclut l'enseignement de l'italien aux adultes, et la scolarisation des enfants.

Via l'association « Città Futura » créée en 1999, **la ville offre gratuitement logement, asile et électricité. Le logement des personnes est**

L'action de
dix communes
françaises

Briançon

Grande-Synthe

Grenoble

Ivry-sur-Seine

Le Vigan

Lille

Nantes

Rouen

Saint-Nazaire

Strasbourg

Politique
d'accueil :
comment font-ils
ailleurs ?

São Paulo, Brésil

New-York, États-Unis

Riace, Italie

assuré dans des maisons ou appartements non utilisés et loués aux habitant.e.s du village.

- ✱ Les enfants sont scolarisés dès l'âge de 3 ans et les adultes sont chargé.e.s de **suivre quotidiennement des cours d'italien durant six mois.**
- ✱ **Une partie des aides financières est versée en monnaie locale :** l'aide financière accordée par l'État italien à chaque personne s'élève à 250 euros. La municipalité reverse 70 % de cette aide aux bénéficiaires en monnaie locale afin de stimuler le commerce de la ville. Cette initiative permet également de pallier aux irrégularités de versement des aides par l'État.
- ✱ **Un effort particulier est porté sur la formation professionnelle.** L'objectif est de former à un métier les personnes désireuses de s'installer à Riace, en particulier aux savoir-faire de l'artisanat traditionnel local en voie de perte (céramique, broderie et tissage). La formation professionnelle est également favorisée dans les métiers de l'agriculture et dans les services d'entretien.

À Riace, l'accueil a permis de **re-dynamiser une région et de faire revivre des habitations et des savoir-faire artisanaux.** Cependant l'emploi n'est pas suffisant pour le nombre de personnes qui s'installent dans la région de Riace. La municipalité entend ainsi partager son expérience et développer des liens avec d'autres villes pour échanger sur ces politiques hospitalières et les difficultés rencontrées. Riace s'implique dans le réseau Recosol (Rete dei comuni solidali) – le « Réseau des communes solidaires » – qui lie la question de l'accueil et de l'hospitalité avec celle de solidarité, et introduit une nouvelle dimension politique dans le débat local.

La dynamique politique impulsée par Riace a rencontré un écho pour l'ensemble des villages de la région, si bien qu'aujourd'hui, elle n'est pas la seule municipalité à pratiquer cette politique hospitalière qui tranche avec l'attitude de l'État italien, qui militarise toujours davantage ses côtes et centres d'accueil, tout en tenant un discours hostile à l'encontre des ONG portant secours aux migrant.e.s en Méditerranée.

An abstract border composed of various colored rectangular blocks (green, red, blue, yellow, black) and torn paper-like edges, framing the central white area.

**QUAND
LES VILLES
AGISSENT ENSEMBLE :
LES RÉSEAUX
POUR S'ORGANISER**

En France

RÉSEAU HOSPITALITÉ : SOUTENIR LES COLLECTIFS CITOYENS EN IMPLIQUANT LES ÉLU.E.S

Le réseau hospitalité (anciennement réseau « Sanctuaire ») s'est mis en place à partir du Sud de la France avant de devenir national en 2005. C'est à la même période que se développe au Royaume-Uni le réseau « Sanctuary » sans pour autant que des liens ne soient établis entre les deux. Une charte définit les valeurs du réseau qui reposent sur une non-discrimination et une inconditionnalité de l'accueil, ce qui implique une possible désobéissance civile des collectivités membres. Ce positionnement suscite à l'époque des inquiétudes et freinent les adhésions. Mais, au printemps 2015, avec l'arrivée de demandeur.se.s d'asile et de réfugié.e.s syrien.ne.s, le réseau se retrouve extrêmement sollicité. Il apporte son soutien à des élu.e.s ou à des collectifs citoyens (Agir à Aix en Provence, Tous Migrants dans le Briançonnais, Roya Citoyenne dans la vallée de la Roya...). Si le lien est essentiellement maintenu via les sociétés civiles locales, le réseau contribue également à mettre en relation les maire.sse.s de différentes villes aux politiques d'accueil volontaristes afin de permettre les échanges de bonnes pratiques. Aujourd'hui le réseau est en lien avec une soixantaine de villes en France, selon Jean-Pierre Cavalier, coordinateur du réseau.

Site web : <http://www.reseauhospitalite.org/>

DES RÉSEAUX DE PROFESSIONNELS DE L'ACTION TERRITORIALE

Des professionnel.le.s affichent leurs engagements en faveur d'une action territoriale cohérente et engagée au sein d'associations permettant la mise en réseau, la création d'espaces de réflexion, l'échange d'expériences et de stratégies, le développement de connaissances et de compétences professionnelles. Eric Recoura, directeur de l'action internationale et européenne de la ville de Grenoble témoigne de la richesse que représente pour lui son adhésion à l'Association des professionnels de l'action européenne et internationale des collectivités territoriales (Arricod) dont il est aujourd'hui président. Au sein de ce réseau, un groupe de travail est dédié à la question de la gouvernance des migrations par l'action internationale des villes. C'est grâce à ce réseau qu'Eric Recoura a pu bénéficier de retour sur expériences de collègues allemands, ou qu'il a appris de l'expertise de membres mexi-

cains qui doivent gérer des flux beaucoup plus complexe que la France. C'est également via l'Arricod qu'il a visité le camp d'accueil des migrant.e.s à Grande-Synthe.

Site web : <https://www.arricod.fr/>

FORUM DES AUTORITÉS LOCALE DE PÉRIPHÉRIE

Né en 2002 à Porto Alegre (Brésil), dans le cadre du Forum social mondial, le Forum des autorités locale de périphérie (Falp) vise à constituer un espace mondial permanent de réflexions et d'échanges sur les questions liées à la banlieue. Animé par la ville de Nanterre (Hauts-de-Seine), ce forum a porté de nombreuses réflexions sur l'intégration des étrangers et de personnes issues de l'immigration. La dernière édition en date du forum s'est tenu en 2013 à Canoas (Brésil) sur le thème « Droits et Démocratie pour Métropoles Solidaires et durables ».

En Europe et dans le monde

EUROCITIES

Eurocities est un réseau de grandes villes européennes, fondé en 1986 par les maires de Barcelone, Birmingham, Francfort-sur-le-Main, Lyon, Milan et Rotterdam. Aujourd'hui, il regroupe plus de 130 villes issues de 35 pays différents. L'organisation de groupes de travail, de projets et d'événements permet d'offrir une plateforme collaborative aux villes membres. Elles peuvent ainsi partager leurs savoirs et idées, échanger leurs expériences respectives, analyser des problèmes communs et développer ensemble des solutions innovantes.

Le Groupe de travail « migration et intégration » d'Eurocities est créé en 2007. Ce groupe se penche sur le rôle central que doivent jouer les autorités locales dans la promotion de l'intégration des migrant.e.s. En septembre 2015, ce groupe de travail lance une « Charte des villes d'intégration », signée par 35 villes, qui recense les engagements des villes d'intégration :

- ✳ Favoriser une « culture accueillante » et contrer la rhétorique anti-migrants et anti-diversité des partis populistes ;
- ✳ S'adapter au contexte de baisse des ressources financières nationales, alors que les fonds européens bénéficient rarement au niveau local ;

- ✱ Lutter contre les discriminations dans le cadre professionnel ;
- ✱ Permettre aux migrants de participer à l'économie local et de s'intégrer au marché du travail.

Eurocities coordonne également un « Cities Grow Project ». Ce projet, soutenu par la Commission européenne, est lancé en février 2017. Seize villes – dont Nantes comme ville française – travaillent sur l'intégration des demandeur.se.s d'asile, des réfugié.e.s et migrant.e.s dans la vie économique. L'objectif est de constituer une boîte à outils à destination des décideurs politiques et des élu.e.s locaux afin de leur permettre de relever les défis posés par l'intégration des migrant.e.s et de développer des stratégies efficaces.

Site web : <http://www.eurocities.eu/>

SOLIDARITY CITIES

Face à la crise des réfugiés, le maire d'Athènes propose en avril 2016 de lancer l'initiative « Solidarity Cities » dans le cadre du réseau Eurocities. L'objectif est d'apporter une réponse humanitaire à la crise des réfugiés, en préconisant un partage équitable des responsabilités entre les États membres de l'UE. Solidarity Cities comprend des membres du réseau Eurocities mais pas uniquement.

Les quatre axes d'actions de Solidarity Cities sont :

- ✱ Informer sur la situation des réfugiés dans les villes ;
- ✱ Préconiser un financement direct pour les villes en matière d'accueil et d'intégration des réfugiés de la part de l'UE ;
- ✱ Renforcer la collaboration entre les villes membres du réseau ;
- ✱ S'engager à accueillir des demandeur.se.s d'asile « relocalisés ».

Site web : <http://solidaritycities.eu/>

LE RÉSEAU MONDIAL DES VILLES, GOUVERNEMENTS LOCAUX ET RÉGIONAUX (CGLU)

Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) représente et défend les intérêts des gouvernements locaux et régionaux sur la scène mondiale, quelles que soient la taille des collectivités qu'elle appuie. CGLU entend accroître la place et l'influence des gouvernements locaux et de leurs associations dans la gouvernance mondiale, et se positionner comme principale source d'appui pour « des gouvernements locaux efficaces et innovants, proches de leurs citoyens ».

UN GROUPE DE TRAVAIL « MIGRATION ET CO-DÉVELOPPEMENT »

Cette commission élabore un projet de document sur la valeur et le rôle des associations municipales et des gouvernements locaux sur la question des migrations et du co-développement pour la Commission de la coopération décentralisée ; elle promeut le débat et des scénarios de réflexion sur les liens entre migration et développement.

UNE CONFÉRENCE MONDIALE SUR LES VILLES ET LES MIGRANTS

Les 16 et 17 novembre 2017, CGLU avec l'Organisation internationale des migrations (OIM) et l'ONU-Habitat, ont été les partenaires de la conférence mondiale sur les villes et les migrants organisée à Maline (Belgique). Le 19 septembre 2016, les chefs d'État et de gouvernement et les hauts représentants ont adopté la « Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants ». Elle appelle à l'organisation d'une conférence internationale sur les migrations en 2018, afin que les États puissent envisager la création d'un Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Cette conférence a fait office d'événement préparatoire permettant de mettre en avant la contribution des gouvernements locaux pour l'élaboration d'un Pacte mondial sur les migrations. Elle a permis également d'examiner la mise en œuvre des engagements d'Habitat III liés à la migration, avant le premier exercice de suivi qui aura lieu en février 2018 en Malaisie.

LE PROJET « PROFILS MIGRATOIRES ET DIALOGUE VILLE À VILLE EN MÉDITERRANÉE » (PROJET C2C)

Ce projet est dirigé par le Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD), avec le partenariat de CGLU et ONU-Habitat. Son objectif est de contribuer à améliorer l'intégration des migrant.e.s au sein des villes dans la région sud de la Méditerranée, avec la prise en compte de leurs droits fondamentaux. Cette initiative regroupe des villes telles Amman, Beyrouth, Lisbonne, Lyon, Madrid, Tanger, Tunis, Turin et Vienne, qui transmettent et échangent leurs bonnes pratiques en la matière.

Site web : <https://www.uclg.org/fr>

COALITION EUROPÉENNE DES VILLES CONTRE LE RACISME

La Coalition européenne des villes contre le racisme (Eccar) a été lancée à Nuremberg (Allemagne) en décembre 2004 par l'Unesco à l'issue de la 4e conférence européenne pour les droits de l'homme. Comptant 121 municipalités de 24 pays d'Europe, son objectif est d'établir un réseau des villes intéressées par l'échange d'expériences afin d'améliorer leurs politiques de lutte contre le racisme et toutes les formes de discriminations.

UNE CONFÉRENCE « DES VILLES ACCUEIL-LANTES »

Le 8 et 9 octobre 2017, l'Eccar a organisé une conférence à Karlsruhe (Allemagne) intitulée « Des villes accueillantes - des clés pour une culture antiraciste dans les villes ». Un appel a été lancé pour concevoir des outils légaux aidant l'intégration des migrants et une déclaration de soutien à ce que réalisent les autorités locales en matière d'accueil de d'intégration.

Le 22 novembre 2016, ces trois institutions ont organisé à Athènes une conférence intitulée « Promouvoir un programme urbain inclusif pour les réfugiés et les migrants » et diffusé une publication conjointe sur le thème des « Des villes accueillantes pour les réfugiés ». Cette publication, rédigée par Global Migration Policy Associates, présente une cartographie et une analyse approfondie des problèmes, en s'appuyant notamment sur les réponses à une enquête réalisée auprès de 21 villes membres d'Eccar.

TABLE RONDE ET CONFÉRENCE POUR L'IN- CLUSION DES RÉFUGIÉ.E.S

Le 9 mai 2016, l'Unesco, en partenariat avec l'Eccar et la fondation grecque Marianna V. Vardinoyannis, a organisé une table ronde sur le thème « Villes accueillantes pour les réfugiés : promouvoir l'inclusion et protéger les droits », à Paris. Par ce partenariat, ses organisateurs souhaitent promouvoir une meilleure compréhension du rôle des villes afin de faciliter la réception et l'inclusion des réfugié.e.s et des migrant.e.s.

Site web : <http://www.eccar.info/fr>

Coopération entre villes : enjeux, limites et perspectives

PARTAGER LES EXPÉRIENCES ET DÉVELOPPER DES SOLIDARITÉS

La mise en réseau des villes agissant en faveur d'un accueil digne des migrant.e.s et de leur intégration permet d'approfondir et de coordonner les diverses actions et les différentes échelles dans lesquelles s'intègrent les villes. Assurer la mise en réseaux des communes permet d'inscrire l'action publique dans un agenda partagé, de rendre visible et de valoriser ces politiques volontaristes. Ces réseaux permettent également de prévenir des risques de recul liés à d'éventuels changements de mandature politique. La coopération permet également de bénéficier du retour d'expériences d'autres territoires sur des actions qui les intéressent. Ainsi, les villes développent une connaissance plus fine des freins et leviers lors de la mise en place de nouvelles actions. Les villes participent ainsi à la construction d'outils communs.

Le développement de compétences et de savoir-faire propres aux enjeux de l'accueil des personnes migrantes est indispensable mais il s'agit également pour les villes d'apprendre à gérer des problématiques éminemment transversales. La question de l'accueil des personnes étrangères pose en fait des questions d'accès aux droits et des questions sociétales et culturelles essentielles. La répartition des compétences entre les services au sein de l'administration de la ville est propre à chacune d'entre elles. Pour autant, il apparaît bien souvent qu'améliorer la communication entre ces directions permettrait des gains de temps, d'efficacité et de moyens conséquents.

INFLUER SUR LES POLITIQUES NATIONALES

Pour pouvoir assurer une politique municipale incluant l'hospitalité comme valeur essentielle et engager des politiques différentes, sur l'hébergement ou l'accès aux droits par exemple, les villes doivent peser sur les politiques nationales. La « remontée » des questions locales au niveau national permet de s'assurer que les responsables politiques et législatifs nationaux réagissent aux priorités des autorités locales et aux réalités auxquelles ces collectivités sont confrontées.

Ainsi, travailler à articuler les actions locales permet d'une part de construire un contexte d'accueil territorialement cohérent, mais également de structurer le plaidoyer à l'échelle nationale pour assurer un discours fort, renforcé d'expériences positives et de données chiffrées, mais également porteur d'un projet porté collectivement.

LES LIMITES DES RÉSEAUX DE VILLE

Lors de l'étude des réseaux de villes nationaux, de nombreuses limites apparaissent. Qu'il s'agisse de lacune de pérennisation ou d'essoufflement de dynamique, les causes de ces ralentissements d'activité sont multiples. Les acteur.rice.s rencontrés nous ont fait part des nombreuses difficultés :

- ✱ **La structuration interne des collectivités propres à chacune d'entre elles peut freiner** les possibilités de répliquer certaines actions ;
- ✱ Les conséquences de l'alternance peuvent **rendre difficile de protéger et pérenniser des politiques d'accueil positives** ;
- ✱ **La segmentation des problématiques de l'accueil et de l'intégration** entre des services et des directions différentes au sein de l'administration municipale ou métropolitaine ;
- ✱ **Les difficultés à communiquer** entre ces directions et donc à capitaliser sur l'ensemble des initiatives et actions entreprises par la collectivité.

De nouvelles compétences et savoir-faire

À l'heure de la mise en danger de nos processus démocratiques, de la fragilité du contexte géopolitique régional et de la poursuite par l'Union Européenne de politiques défensives, les collectivités et les citoyen.ne.s se trouvent en première ligne face à des personnes qui se voient refuser l'exercice de leurs droits par l'État. Aujourd'hui, l'action au niveau des territoires en matière d'accueil et d'intégration des personnes est absolument essentielle. Au-delà de l'indispensable conviction politique, il faut aux élu.e.s municipaux une volonté tenace pour mettre en place des actions qui sont rapidement jugées comme allant au-delà de leurs prérogatives aux yeux des autorités nationales ou fédérales. La bataille se joue à plusieurs échelles et nécessitera des allié.e.s à plusieurs niveaux.

En France, la municipalité n'est pas impliquée dans la politique d'immigration et d'asile mise en place par l'État. La politique d'immigration et d'asile est gérée localement par les autorités déconcentrées de l'État. Ces dernières s'adressent à des structures identifiées ou sélectionnées pour être prestataires de service dans les régions ou départements identifiés dans le plan d'action élaboré depuis Paris.

À l'échelle des villes, les politiques d'accueil mises en place sont de plusieurs ordres et sont mises en oeuvre dans plusieurs contextes :

- ✱ **Dans le cadre d'une sollicitation auprès des autorités préfectorales pour se proposer à participer la mise en œuvre de la politique nationale relative à l'immigration et l'asile.** C'est par exemple le cas de plusieurs villages comme Jumilhac le Grand ou La Coquille en Dordogne qui se sont proposés d'accueillir des réfugié.e.s dès 2014 ;
- ✱ **Des initiatives se construisent dans un premier temps par les citoyen.ne.s – un « élan de solidarité » – puis sont soutenues par la mairie.** L'initiative, une fois structurée et dotée de moyens plus important prend alors une plus grande ampleur et dispose également d'un écho plus fort à l'échelle régionale ou nationale ;
- ✱ **Elles peuvent naître de diagnostics établis dans le cadre de processus participatifs mis en place par la municipalité.** C'est le cas du projet de lieu ressource pour les familles aux droits incomplets à Strasbourg qui a été élaboré suite à des discussions avec les services d'aide sociale de la ville, les personnes accueillies, certaines associations œuvrant dans l'accueil des personnes vulnérables... C'est également le cas du processus débuté à Saint-Nazaire dans le cadre de la Fabrique des politiques publiques ;
- ✱ **Elles peuvent découler de la traduction de la volonté politique d'élue.e.s convaincu.e.s de leur responsabilité à faire respecter le droit** sur leur territoire ou de leur responsabilité à participer à l'accueil des personnes exilées. C'est par exemple le cas de Grande-Synthe dont le maire, Damien Carême, contrairement à son homologue calaisienne, mène une bataille pour la mise en place d'actions politiques pour le respect des droits des personnes sur son territoire. Cependant, si Damien Carême affirme ses revendications à travers des déclarations publiques et cherche à agir sur les lignes de la politique gouvernementale, d'autres édiles poursuivent en toute discrétion des actions visant à favoriser l'accueil digne des personnes. De la dissimulation à la discrétion, de nombreux modes d'action existent. Ils sont souvent justifiés par la nécessité d'éviter tout conflit avec la préfecture qui bloquerait la mise en œuvre d'initiatives.

Compte tenu de l'ampleur qu'ont pris les arrivées de personnes sur le territoire ces dernières années, au-delà du contexte dans lequel l'action municipale se construit, sa mise en œuvre nécessite de nouvelles formes de mobilisations des services municipaux. Si ces derniers ont développé une expertise confirmée dans la gestion de certaines formes de vulnérabilité et de précarité, les lacunes en places d'hébergement, l'arrivée de nouveaux publics (familles, mineurs isolés), la complexité des formes de détresse ainsi que la multiplicité des problèmes liés aux démarches administratives relatives à l'immigration, sont autant d'éléments nouveaux à prendre en

compte. **La construction d'un savoir-faire doit s'amorcer au niveau des collectivités locales et de leurs administrations.**

Pour développer et construire ces nouvelles compétences, plusieurs éléments sont apparus nécessaires :

- ✱ **Capitaliser sur l'expertise existante au niveau des collectivités en questionnant l'actuelle répartition des compétences et des attributions.** La ville de Strasbourg a amorcé cette réflexion en établissant que la façon dont avait été construite et fonctionnait la politique sociale de la ville reposait sur une catégorisation des personnes ne correspondant plus à la réalité.
- ✱ **Favoriser les échanges d'expériences et les transferts de connaissances entre élu.e.s et professionnel.le.s de l'action territoriale grâce aux réseaux ou aux liens bilatéraux.** Le réseau Hospitalité établit de nombreux liens entre élu.e.s lorsque ces derniers préparent la mise en place d'action ou de politique d'accueil et qu'ils sont demandeur.se.s de bénéficier d'un retour sur expérience de leurs homologues déjà passé.e.s par là.
- ✱ **Encourager les collectifs citoyens et les mairies à approfondir leurs liens dans leurs conduites d'initiatives et d'actions en faveur de l'accueil.** Une plus grande ampleur, portée et efficacité sont remarquées lorsque les différents acteur.rice.s du territoire collaborent, co-construisent et mutualisent leurs moyens pour agir dans le même sens ensemble.

L'établissement de réseaux de société civile, d'élu.e.s, de professionnel.le.s, mais également la construction de liens, l'échange d'information, le partage d'expériences sont autant d'objectifs à poursuivre dans les actions à venir afin de permettre à nos territoires et à nos villes d'être des lieux de respect des droits, d'inclusion et de non-discrimination.

La question à laquelle notre société doit répondre aujourd'hui est celle de la conception du vivre-ensemble qu'elle souhaite porter. Pour répondre à cette question, aborder sérieusement celle de l'hospitalité est centrale.

Contact

Le siège de l'O.C.U. est hébergé
chez Emmaüs International,
à Montreuil (France).

O.C.U.

c/o Emmaüs International
47 avenue de la Résistance
93104 Montreuil cedex - France
tel : +33 (0)1 41 58 25 50
fax : +33 (0)1 48 18 79 88
contact@o-c-u.org

Rédaction : CCFD-Terre Solidaire, Emmaüs International, France Libertés, Utopia

Conception graphique sur logiciels libres : Figures Libres / Maud Boyer et Kévin Tessier

Impression : Imprimerie de la Centrale Lens

Première édition

ORGANISATION POUR UNE CITOYENNETÉ UNIVERSELLE



www.o-c-u.org

RÉDACTION

